

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 JUIN 2018

Le 28 juin deux mille dix-huit, à 19 heures 00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Philippe BERGNER, Maire.

ETAIENT PRESENT(E)S : MMES GOUEBAULT Murielle, HORSIN Valérie et MM BERGNER Philippe, GABIOT André, BISIG Arnaud, VAJOU Christian, MONGERAND Emmanuel et LEGRAND Robert.

ABSENT(E)S : MM MONPOINT Olivier (pouvoir donné à Monsieur Robert LEGRAND) et JOSSELIN Claude.

- Monsieur André GABIOT a été élu secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance a été lu et adopté.

PRESENTATION ET VOTE DU PROJET D'IMPLANTATION DE PARC EOLIEN PAR LA SOCIETE NEOEN

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Inès DUCLAIROIR représentant la Société NEOEN afin de présenter le projet d'implantation de 3 éoliennes sur la commune. Après avoir entendu cet exposé, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur celui-ci.

Monsieur Christian VAJOU quitte la salle et ne prend pas part au vote. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 7 VOIX POUR et 2 VOIX CONTRE (MM. LEGRAND et MONPOINT) demande la poursuite des études par la Société NEOEN avant de se prononcer sur le projet.

DECISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNAL

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

DEVIS SARL POUPART VENTE ET ACHAT DE PEUPLIERS

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les devis d'achat de la SARL POUPART d'un montant de :

1 ^{ère} parcelle	3 160.00 €
2 ^{ème} parcelle	2 550.00 €
3 ^{ème} parcelle	3 505.00 €
4 ^{ème} parcelle	1 800.00 €

Soit un total TTC de 11 015.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte cette proposition d'achat par la SARL POUPART.

Concernant le reboisement celui-ci sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

DEVIS SARL JTP TRAVAUX CIMETIERE, STADE ET CHEMIN

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les devis de la SARL JTP concernant les travaux suivants :

- | | |
|---|----------------|
| - Aménagement du cimetière | 2 832.00 € TTC |
| - Décapage des accotements du chemin du stade | 396.00 € TTC |
| - Réfection de la pelouse du stade | 2 226.00 € TTC |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte les travaux suivants : aménagement du cimetière pour un montant de 2 832.00€ TTC et décapage des accotements du chemin du stade pour un montant de 396.00 € TTC. Une étude complémentaire sera réalisée pour la réfection de la pelouse du stade.

PREPARATION DES FESTIVITES DU 14 JUILLET

Il a été décidé d'organiser les festivités du 14 juillet le 14 au soir.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- 1) Monsieur le Maire informe de la réparation du tracteur tondeuse.
- 2) Monsieur le Maire présente les nouveaux plans du cimetière.

Fait et délibéré à Gumery le 28 juin 2018.

Rien ne restant à l'ordre du jour, le Maire déclare la séance close à 22h00.

Le Maire,
Philippe BERGNER